

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Lanoraie tenue lundi le 4 mai 2020 à 20 h 1 par vidéoconférence.

Sont présents à cette vidéoconférence : Mmes les conseillères Josée Castonguay, Nathalie Martin, Sophie Bélisle, Jacinthe Brissette et MM. les conseillers François Boisjoly, Jean-François Gagné, sous la présidence du maire M. Gérard Jean.

Assiste également à la séance, par vidéoconférence, le secrétaire-trésorier et directeur général, M. Marc-André Maheu, à titre de secrétaire de la séance, et Mme Brigitte Beauparlant, secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe. Est également présent M. Paul Michaud, vérificateur externe.

2020-05-180

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE À HUIS CLOS

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 6 mai 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal accepte que la présente séance ordinaire soit tenue à huis clos et que les membres du conseil, le secrétaire-trésorier et directeur général et la secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe, ainsi que le vérificateur externe, puissent y participer par vidéoconférence.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-05-181

ORDRE DU JOUR

- (180) 1. Vérification du quorum et ouverture de la séance à huis clos;
(181) 2. Adoption de l'ordre du jour;
(182) 3. Adoption des procès-verbaux du 6 et 27 avril 2020;

- (184) 4. Approbation des comptes payés et à payer;
- (185-186) 5. Information et suivi de dossiers;
- (187) 6. Administration :
 - 6.1. Dépôt et adoption du projet de règlement concernant le financement de certains biens, services ou activités et imposant un tarif à cette fin;
 - (188) 6.2. Dépôt et adoption du projet de règlement modifiant le règlement numéro 3-2000 sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales – taux d'intérêt et pénalité sur les arrérages;
 - (189) 6.3. Dépôt et adoption de la Politique de tarification;
 - (190) 6.4. Contrôle animalier – renouvellement de contrat;
 - (191-192) 6.5. Soldes résiduaire – règlements d'emprunt;
 - (193-194) 6.6. Personnel;
 - (183) 6.7. Dépôt du rapport financier 2019;
- 7. Sécurité publique :
 - (195) 7.1. Dépôt et adoption du projet de règlement modifiant le règlement numéro 75-2011 relatif au stationnement et à la circulation – Interdiction de stationner et ajout de sens uniques;
 - (196) 7.2. Dépôt et adoption du projet de règlement modifiant le règlement numéro 23-2002 relatif à la circulation des véhicules lourds et des véhicules-outils – Prescription d'un trajet pour la circulation des véhicules lourds et véhicules-outils sur les rues Cayer, Faust, Louis-Joseph-Doucet et Richard;
- 8. Travaux publics :
 - (197) 8.1. Peinture – piscine et pataugeoire – dépôt de soumissions;
 - (198) 8.2. Remplacement de ponceaux – rues Picotte et Clément-Loranger;
 - (199) 8.3. Lattes pour la clôture – station de pompage Charles-Sevestre;
 - (200) 8.4. Bacs à fleurs;
- 9. Période de questions;
- 10. Hygiène du milieu :
 - (201) 10.1. Usine d'eau potable – pompe doseuse et clôture;
 - (202) 10.2. Station des eaux usées – niveau des bassins et poulies;
- 11. Loisirs et culture :
 - (203) 11.1. Plateaux sportifs – fournitures et travaux;
- 12. Urbanisme et mise en valeur du territoire :
 - (204) 12.1. Dépôt – certificat de conformité – règlement 1071-71-2020 (normes de contingentement);
 - (205-207) 12.2. Demandes de permis – PIIA;
 - (208) 12.3. Comité consultatif d'urbanisme – prolongement de mandats;
- (209) 13. Courrier;
- 14. Divers;
- 15. Période de questions;
- (210) 16. Levée de la séance.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
 APPUYÉ PAR la conseillère Sophie Bélisle
 ET RÉSOLU

Que l'ordre du jour soit accepté.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux a été préalablement transmise aux membres du conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que les procès-verbaux du 6 et 27 avril 2020 soient adoptés.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-05-183

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2019

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que le rapport financier et le rapport du vérificateur au 31 décembre 2019 de la Municipalité de Lanoraie, présentés (par vidéoconférence) par M. Paul Michaud, CPA auditeur CA, de la firme Michaud Clément inc., soient approuvés.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

M. Paul Michaud, vérificateur externe, quitte la séance.

2020-05-184

APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT QU'une copie de la liste des comptes payés et à payer a été transmise à chacun des membres du conseil et tous déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture par le secrétaire-trésorier et directeur général;

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire-trésorier et directeur général a fourni tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sophie Bélisle
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Que les comptes payés et à payer incluant les salaires, présentés par le secrétaire-trésorier et directeur général au montant de 531 230,75 \$ (chèques numéros 518152 à 518258, PA 705 à PA 719, 8925 à 8972), soient approuvés.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-05-185 RÉSOLUTION 2020-03-105 – REMISE DU COMPOST

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Que la résolution 2020-03-105 soit abrogée.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-05-186 RÉSOLUTION 2020-04-168 – MAISON DES JEUNES

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

Que la résolution 2020-04-168 soit amendée par le remplacement des mots suivants
« le 9 juillet » par les mots suivants « le 11 juillet ».

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-05-187 DÉPÔT ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LE FINANCEMENT DE CERTAINS BIENS, SERVICES OU ACTIVITÉS ET IMPOSANT UN TARIF À CETTE FIN

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR la conseillère Josée Castonguay
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal adopte le règlement portant le numéro 107-2020 ayant pour titre « Règlement concernant le financement de certains biens, services ou activités et imposant un tarif à cette fin », tel que déposé.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-05-188 DÉPÔT ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 3-2000 SUR LES MODALITÉS DE PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES MUNICIPALES – TAUX D'INTÉRÊT ET PÉNALITÉ SUR LES ARRÉRAGES

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal adopte le règlement portant le numéro 3-3-2020 ayant pour titre « Règlement modifiant le règlement numéro 3-2000 sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales – taux d'intérêt et pénalité sur les arrérages », tel que déposé.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'établir des modalités administratives en regard de la tarification des activités de loisirs.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

Que le Conseil municipal accepte le contenu de la Politique de tarification, laquelle est annexée aux présentes pour en faire partie intégrante.

Que le maire et le secrétaire-trésorier et directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, ladite politique en vigueur à compter du 4 mai 2020.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-05-190

CONTRÔLE ANIMALIER – RENOUELEMENT DE CONTRAT

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR la conseillère Sophie Bélisle
ET RÉSOLU

De renouveler notre contrat pour le contrôle animalier avec la compagnie 9266-3749 Québec inc. œuvrant sous le nom Le Carrefour canin de Lanaudière, pour un an, soit du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021, et ce, aux mêmes conditions que 2016.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-05-191

SOLDE RÉSIDUAIRE – RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 22-2002 (BIBLIOTHÈQUE)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lanoraie a entièrement réalisé l'objet du règlement numéro 22-2002 à un coût moindre que celui prévu initialement;

CONSIDÉRANT QUE le coût réel des travaux s'élève à 344 900 \$;

CONSIDÉRANT QUE le financement permanent de cette somme a été effectué;

CONSIDÉRANT QU'il existe un solde de 22 800 \$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt numéro 22-2002 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Que le montant de la dépense et de l'emprunt du règlement numéro 22-2002 soit réduit de 367 700 \$ à 344 900 \$.

Qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-05-192 SOLDE RÉSIDUAIRE – RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 30-2002
(DESSERT EN EAU DU PARC INDUSTRIEL)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lanoraie a entièrement réalisé l'objet du règlement numéro 30-2002 à un coût moindre que celui prévu initialement;

CONSIDÉRANT QUE le coût réel des travaux s'élève à 496 825 \$;

CONSIDÉRANT QUE le financement permanent de cette somme a été effectué;

CONSIDÉRANT QU'il existe un solde de 248 326 \$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt numéro 30-2002 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseiller Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

Que le montant de la dépense et de l'emprunt du règlement numéro 30-2002 soit réduit de 745 151 \$ à 496 825 \$.

Qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-05-193 PERSONNEL – EMBAUCHE – AGENTE DE COMMUNICATION (REMPLACEMENT)

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de remplacer l'agente de communication, Mme Josiane Laporte, durant son congé de maternité;

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire-trésorier et directeur général a publié une offre d'emploi pour combler ce poste;

CONSIDÉRANT QUE Mme Jacinthe Brissette, conseillère, M. Marc-André Maheu, secrétaire-trésorier et directeur général et Mme Josiane Laporte, ont rencontré des candidates et candidats par vidéoconférence.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR la conseillère Josée Castonguay
ET RÉSOLU

Que Mme Geneviève Héту soit engagée à titre d'agente de communication, poste cadre, temporaire, et qu'elle entrera en fonction en mai 2020.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

D'autoriser un budget de 400 \$ pour permettre à Mmes Geneviève Cejka et Raphaële Leclerc de suivre une formation sur le patrimoine bâti.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-05-195

DÉPÔT ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 75-2011 RELATIF AU STATIONNEMENT ET À LA CIRCULATION – INTERDICTION DE STATIONNER ET AJOUT DE SENS UNIQUES

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal adopte le règlement portant le numéro 75-5-2020 ayant pour titre « Règlement modifiant le règlement numéro 75-2011 relatif au stationnement et à la circulation – Interdiction de stationner et ajout de sens uniques », tel que déposé.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-05-196

DÉPÔT ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 23-2002 RELATIF À LA CIRCULATION DES VÉHICULES LOURDS ET DES VÉHICULES-OUTILS – PRESCRIPTION D'UN TRAJET POUR LA CIRCULATION DES VÉHICULES LOURDS ET VÉHICULES-OUTILS SUR LES RUES CAYER, FAUST, LOUIS-JOSEPH-DOUCET ET RICHARD

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal adopte le règlement portant le numéro 23-1-2020 ayant pour titre « Règlement modifiant le règlement numéro 23-2002 relatif à la circulation des véhicules lourds et des véhicules-outils – Prescription d'un trajet pour la circulation des véhicules lourds et véhicules-outils sur les rues Cayer, Faust, Louis-Joseph-Doucet et Richard », tel que déposé.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-05-197

PEINTURE – PISCINE ET PATAUGEOIRE – DÉPÔT DE SOUMISSIONS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé des soumissions par invitation pour peindre la piscine et la pataugeoire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu 3 soumissions le 15 avril 2020, soit :

Soumissionnaires	Montants incluant les taxes
Piscines & Spas Poséidon	37 026,55 \$
Services Piscines & Spas Godmaire inc.	29 893,50 \$
Soucy Aquatik inc.	22 880,03 \$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseiller Nathalie Martin
 APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
 ET RÉSOLU

D'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Soucy Aquatik inc., au montant de 22 880,03 \$ (taxes incluses) pour peindre la piscine et la pataugeoire.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

La conseillère Josée Castonguay quitte la séance inopinément à 20 h 40 dû à une mauvaise connexion Internet, n'affectant pas le quorum.

2020-05-198

REPLACEMENT DE PONCEAUX – RUES PICOTTE ET CLÉMENT-LORANGER

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
 APPUYÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
 ET RÉSOLU

D'autoriser un budget de 13 375 \$ pour le remplacement de ponceaux sur les rues Picotte et Clément-Loranger.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-05-199

LATTES POUR LA CLÔTURE – STATION DE POMPAGE CHARLES-SEVESTRE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sophie Bélisle
 APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
 ET RÉSOLU

D'autoriser un montant de 1 575 \$ (taxes en sus) pour l'achat de lattes pour la clôture à la station de pompage Charles-Sevestre.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-05-200

BACS À FLEURS

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
 APPUYÉ PAR la conseillère Sophie Bélisle
 ET RÉSOLU

D'autoriser un budget de 10 000 \$ pour l'achat de bacs à fleurs.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-05-201 USINE D'EAU POTABLE – POMPE DOSEUSE ET CLÔTURE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

D'autoriser un montant de 9 600 \$ (taxes en sus) pour l'achat d'une pompe doseuse et de 15 000 \$ (taxes en sus) pour le remplacement de la clôture à l'usine d'eau potable.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-05-202 STATION DES EAUX USÉES – NIVEAU DES BASSINS ET POULIES

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Sophie Bélisle
ET RÉSOLU

De mandater la firme Nordikeau pour le remplacement des jeux de poulies des soufflantes et l'augmentation du niveau des étangs aérés, et ce, pour un montant de 7 145 \$ (taxes en sus).

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-05-203 PLATEAUX SPORTIFS – FOURNITURES ET TRAVAUX

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

D'autoriser un montant de 3 000 \$ (taxes en sus) pour l'achat d'un module « rail carré » pour le parc de planches à roulettes, ainsi que d'un coffre et de bancs pour le terrain de baseball.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-05-204 DÉPÔT – CERTIFICAT DE CONFORMITÉ – RÈGLEMENT 1071-71-2020 (NORMES DE CONTINGEMENT)

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR la conseillère Sophie Bélisle
ET RÉSOLU

D'accepter le dépôt, par le secrétaire-trésorier et directeur général, du certificat de conformité approuvé par la MRC de D'Autray, pour le règlement numéro 1071-71-2020 ayant pour titre « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 269-90 et ses amendements – Ajout de normes de contingentement pour certains usages », émis le 9 avril 2020.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-05-205 DEMANDE DE PERMIS – PIIA – LOT 4 165 857 (RUE SAINTE-MARIE)

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis pour de nouvelles constructions sur le lot 4 165 857;

CONSIDÉRANT le règlement 1083-2017;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise la construction d'une habitation bifamilliale isolée et l'abattage d'un arbre;

CONSIDÉRANT les plans de construction et d'implantation déposés à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les critères et objectifs du règlement;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal – réunion tenue le 22 avril 2020.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal autorise l'émission du permis pour les travaux demandés sur le lot 4 165 857, conditionnellement à ce qu'un nouvel arbre soit planté.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-05-206 DEMANDE DE PERMIS – PIIA – LOT 4 165 538 (RUE JOSÉ, COIN NOTRE-DAME)

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis pour de nouvelles constructions sur le lot 4 165 538;

CONSIDÉRANT le règlement 1083-2017;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise la construction d'une habitation unifamiliale isolée, d'un garage détaché et l'abattage de plusieurs arbres;

CONSIDÉRANT les plans de construction et d'implantation déposés à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les critères et objectifs du règlement;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal – réunion tenue le 22 avril 2020.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal autorise l'émission du permis pour les travaux demandés sur le lot 4 165 538, conditionnellement à ce qu'un aménagement paysagé, composé de 3 à 5 arbres, soit fait du côté de la rue Notre-Dame.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-05-207 DEMANDE DE PERMIS – PIIA – 471, RUE NOTRE-DAME

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis d'agrandissement au 471, rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT le règlement 1083-2017;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à agrandir le bâtiment principal tel que présenté dans les plans;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2020-03-121 adoptée par le conseil municipal le 2 mars 2020;

CONSIDÉRANT les nouveaux plans d'architecture et l'agencement des couleurs proposés;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal – réunions tenues les 7 août et 25 septembre 2019 et les 19 février et 22 avril 2020.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal autorise les plans soumis, conditionnellement à ce que la toiture de l'agrandissement ait une pente maximum de 8/12.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-05-208

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – PROLONGEMENT DE MANDATS

CONSIDÉRANT QUE les mandats de deux des cinq membres du comité consultatif d'urbanisme viennent à échéance le 13 mai prochain;

CONSIDÉRANT QUE la sélection et la formation de nouveaux membres pour siéger sur le comité consultatif d'urbanisme s'avèrent difficiles dû à la pandémie actuelle.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal autorise le prolongement des mandats de Mmes Johanne Lefebvre et Suzie Latour jusqu'au 1^{er} juillet 2020.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-05-209

CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

De renouveler notre adhésion au Carrefour Action municipale et famille pour la période 2020-2021 au montant de 181,66 \$ (taxes incluses).

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-05-210

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que la séance soit levée à 20 h 51.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Gérard Jean, maire

Marc-André Maheu, secrétaire-trésorier et directeur général

Je, Gérard Jean, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal